

## **Communiqué de presse** Saint-Maurice, mercredi 10 juin 2020

**Les Hôpitaux de Saint-Maurice ont été confrontés à un problème concernant la partie variable de la paie du mois de mai pour un peu plus de 1000 agents.**

**Ces écarts allaient de 5 euros à 900 euros (pour 1 seule personne).**

**Les causes sont à la fois d'ordre technique (paramétrage du logiciel de paie par le prestataire) et d'ordre organisationnel (crise sanitaire, confinement, télétravail impactant la remontée des informations concernant la partie variable de la paie).**

**La Direction déplore cet incident lourd de conséquences individuelles et met tout en oeuvre pour en corriger les effets.**

Mme Peynègre, Directrice des Hôpitaux de Saint-Maurice, a rencontré l'ensemble des agents mobilisés et a répondu à toutes les sollicitations. Le 28 mai, elle a pris l'engagement que les régularisations seraient effectives entre le vendredi 5 juin et le lundi 8 juin, délai nécessaire à la saisie et à la procédure de versement. Une délégation de personnels a de nouveau été reçue hier après-midi.

Depuis le 28 mai, les équipes de la Direction des ressources humaines et de la Direction des systèmes d'information ont travaillé d'arrache-pied (y compris de nuit), en lien avec la Trésorerie, et ont trouvé et utilisé une solution exceptionnelle pour faire un 2<sup>ème</sup> train de paie.

Le virement a été fait à la Banque de France vendredi 5 juin en milieu de journée. L'ensemble du personnel en a été informé immédiatement par une note d'information générale.

### **Les virements complémentaires ont commencé à parvenir sur le comptes des agents en début de semaine**

Le montant versé en complément de la paie correspond à l'écart entre la paie du mois d'avril (comprenant les éléments variables de janvier et février) et celle du mois de mai (où manquaient les éléments variables de paie de mars et avril).

Le délai pour saisir les montants exacts et garantir le versement sous une semaine n'étaient techniquement pas tenable. De ce fait, c'est une estimation du manque à gagner qui a été retenue. Le montant réel sera ajusté sur la paie du mois de juin qui intégrera également les primes COVID et d'attractivité.

Afin de répondre de manière personnalisée à chaque situation individuelle, l'établissement a mis en place une « hot line » pour s'entretenir directement avec un cadre de la DRH.

### **Les Hôpitaux de Saint-Maurice en bref**

Les Hôpitaux de Saint-Maurice (HSM) sont un acteur hospitalier important de l'Est parisien. Ils sont établissement support du GHT\* 94 Nord composé avec le Centre Hospitalier Les Murets de la Queue-en-Brie.

Les Hôpitaux de Saint-Maurice sont spécialisés :

- en soins de suite et réadaptation pour les adultes et les enfants (filiales neurologique, locomoteur et gériatrique),
- en traitement de l'insuffisance rénale chronique,
- en gynécologie, obstétrique et néonatalogie,
- en psychiatrie adulte et en pédopsychiatrie pour les populations du centre-Est de Paris (1er, 2e, 3e, 4e, 11e et 12e arrondissements) et d'une quinzaine de villes du Val-de-Marne.

Les HSM disposent de **877 lits et places**, et de **20 postes de dialyse**.

Chaque année, plus de **26 000 personnes** sont hospitalisées dans ses unités (tous modes d'hospitalisation confondus) et ses équipes assurent près de **33 500 consultations**.

En 2019, plus de **3 300 bébés** ont vu le jour à la maternité.

\* GHT : *Groupement Hospitalier de Territoire*

### **Contact Médias : Service communication des Hôpitaux de Saint-Maurice**

Sandrine Barbier-Bodeau, Responsable communication

14, rue du Val d'Osne - 94410 Saint-Maurice

Tél. : 01 43 96 65 20 – [sandrine.barbierbodeau@ght94n.fr](mailto:sandrine.barbierbodeau@ght94n.fr)

[www.hopitaux-saint-maurice.fr](http://www.hopitaux-saint-maurice.fr) - [facebook.com/HopitauxdeSaintMaurice](https://facebook.com/HopitauxdeSaintMaurice) - [@HopStMaurice](https://twitter.com/HopStMaurice)